

Michel Thoorens

Prêtre et marin à l'époque de Vatican II



Préface de Martine Sevegrand

KARTHALA

Collection Signes des temps

dirigée par Robert Dumont

Charles Thoorens, le père de Michel, était membre du mouvement Le Sillon. Il resta blessé au début du XX^e siècle par la condamnation du modernisme. En 1941, il rejoignit dans la Résistance un réseau des anciens du Sillon. Né en 1929, le jeune Michel Thoorens reçut par sa famille des valeurs chrétiennes et laïques qui s'épanouirent ensuite chez les Scouts de France.

Entré au début des années 1950 comme rédacteur au service des Assurances maritimes du Groupe Drouot, il fut saisi par le désert spirituel du millier d'employés de la Maison-mère. De là vint sa réponse à l'appel au sacerdoce lancé par le père Le Bourgeois au camp de formation des chefs scouts de Chamaranche à l'été 1952. Les prêtres-ouvriers étaient entrés à l'âge de 11 ans dans les petits séminaires, ce n'est qu'après quelques années de ministère paroissial qu'ils avaient découvert la déchristianisation. Michel Thoorens, lui, a suivi le chemin inverse, c'est après avoir constaté la déchristianisation de ses camarades de travail, qu'il découvrit sa vocation.

L'auteur a écrit pour tous ceux qui ignorent ou ont oublié ce que fut la vie concrète de l'Église d'avant le Concile Vatican II. Michel Thoorens a été sauvé non seulement par sa foi mais surtout par sa passion de la mer. On lira avec délices les pages où il relève dans les Évangiles tout ce qui lie Jésus à la mer. L'auteur construit lui-même son voilier, le *Gueux de la mer*, obtint la reconnaissance de ses pairs, les marins, puis celle des journalistes et de son évêque.

Michel Thoorens évoque avec inquiétude la situation présente de l'Église. Son souhait d'une Église rompant avec le modèle de la monarchie absolue n'est à l'évidence plus d'actualité. Pire, si l'on reprend les évolutions qu'il a discernées dans le catholicisme contemporain, on doit constater que le nombre des militants d'Action catholique s'effondre, tout comme celui des catholiques d'*ouverture*, et que les croyants pratiquants sont en recul. Un récit-témoignage à lire dans un temps d'incertitude.

**PRÊTRE ET MARIN
À L'ÉPOQUE DE VATICAN II**

KARTHALA sur internet :
www.karthala.com

Couverture : Michel Thoorens sur son voilier le *Gueux de la mer*
en 1972

© Éditions KARTHALA, 2017
Première édition papier, 2015
ISBN : 978-2-8111-1458-9

Michel Thoorens

Prêtre et marin à l'époque de Vatican II

Préface de Martine Sevegrand

Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 PARIS

Préface

par Martine SEVEGRAND¹

Voici un témoignage que ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Église ne devraient pas manquer de lire. L'itinéraire de l'auteur n'est pas banal. Tandis que nombre de prêtres furent poussés très jeunes dans un séminaire par une mère rêvant d'un fils prêtre, Michel Thoorens a été marqué par son père, un artiste, peintre et dessinateur, militant du *Sillon*, puis Résistant.

Après des études juridiques, il avait commencé à bâtir sa carrière d'assureur maritime en vue de son mariage. Mais lors d'un camp de formation des chefs Scouts de France, le premier *Chamarande* qui se passait à Jambville, au cours d'une veillée sous le phare du cap Fréhel, le père Le Bourgeois, aumônier national et futur évêque d'Autun, parla des vocations tardives. Il avait insisté sur le ministère des prêtres-ouvriers qui annonçaient l'Évangile au cœur de la société sécularisée.

Ce fut une révélation pour l'auteur, qui n'avait jamais pensé au sacerdoce jusque là. Un an après, au cours d'une retraite chez les jésuites de la villa Manrèse à Clamart, il prit la décision de répondre à l'appel du Seigneur et il entra au séminaire à l'âge de 24 ans et demi, en septembre 1953.

1. Martine Sevegrand est historienne.

Las, en 1954, Rome sévit contre les théologiens français et les prêtres ouvriers. De surcroît, l'auteur avait fait ses études secondaires dans des lycées publics parisiens et son père lui avait donné une culture républicaine d'*ouverture*. Son témoignage est donc fort différent de celui du célèbre curé Alexandre dans *Le Horsain*². Bernard Alexandre, entré au petit séminaire à 11 ans, supporta la vie qu'on lui imposa. Michel Thoorens, lui, souffrit des invraisemblables contraintes du grand séminaire. La description minutieuse qu'il nous donne de la vie dans un de ces séminaires – Rome imposait des règles qui devaient être les mêmes partout – est saisissante. Au point que, au bout de six ans d'études, Michel Thoorens renonça à être prêtre. C'est grâce au grand espoir suscité par le Concile Vatican II qu'il finit par achever sa formation presbytérale et fut finalement ordonné prêtre le 29 juin 1963, à 34 ans et demi. Cet âge tardif, qui n'est plus exceptionnel aujourd'hui, l'était à l'époque.

Dès les années cinquante, notre auteur a vécu la crise des séminaires. Son témoignage rejoint celui d'autres prêtres sur le rôle de la guerre d'Algérie : comment imposer à des hommes qui avaient connu, là-bas, une vie séculière et des violences, de revenir à la vie monastique des séminaires, au silence et à l'extinction des feux à 10 heures du soir ? Des séminaristes qui furent surpris à jouer à la belote furent, sur le champ, mis à la porte. Il y eut ensuite la réforme scolaire de 1959 qui offrit aux enfants des campagnes une promotion sociale ne passant plus par le séminaire.

Mais le témoignage de Michel Thoorens va beaucoup plus loin. Tout ce livre est parcouru par une interrogation sur la crise sacerdotale qui commença par la chute des ordinations dès 1948, dont il fut le témoin dans les années 1950 à Versailles et qui ne fut pas stoppée par le Concile. L'échec de nombreuses réformes conciliaires s'explique, selon lui, par la faible implication des évêques : beaucoup avaient confié la rédaction des décrets aux théologiens et, une fois rentrés dans leurs diocèses, ils continuèrent d'appliquer une pastorale pré-concilaire, celle-là même que les *pères minoritaires*, du cardinal Ottaviani à

2. Bernard Alexandre, *Le Horsain. Vivre et survivre en Pays de Caux*, Plon, collection Terre Humaine, 1988.

monseigneur Lefebvre, avaient défendue avec acharnement au Concile. Ces évêques, du moins ceux que Michel Thoorens a rencontrés, ne s'intéressaient guère aux jeunes prêtres pour les placer dans des paroisses où des postes correspondaient à leurs talents et à leurs goûts. Michel Thoorens décrit sa douloureuse expérience dans le diocèse d'Aix en Provence dans lequel il fut déplacé comme un pion, sans faire droit à son désir d'être nommé dans une paroisse lui permettant de s'adonner à une pastorale maritime dont il rêvait depuis toujours.

Quant aux curés, ils régnaient en maîtres, voire en tyrans, sur leurs vicaires, logés dans des conditions misérables. Les détails qu'il donne sont ahurissants. L'auteur remarque avec pertinence que les curés de 1965, nés entre 1905 et 1910, avaient eu autour de trente ans en 1940 et, comme leurs évêques ils avaient été pétainistes ; on comprend que la plupart furent allergiques aux réformes conciliaires. Il aurait pu ajouter l'influence si profonde que l'Action française a exercée sur des générations de prêtres. Ces curés, venus souvent de familles rurales modestes, avaient *fait carrière* dans l'Église et ils tenaient aux préséances qui leurs étaient dues. Pire, selon le droit canon de 1917 – qui resta en vigueur jusqu'à la réforme de 1983 –, ils tenaient leur paroisse comme un « bénéfice ecclésiastique », disposant de celle-ci et de ses revenus en tant que bien propre, dont ils usaient à leur gré et souvent pour assurer leur confort personnel. Les vicaires étaient les victimes d'un vestige de l'ancien régime. Michel Thoorens explique ainsi la vague des départs de tant de ses confrères à partir de 1968 et la création de l'association *Echanges et dialogue* – dont il n'a d'ailleurs jamais voulu faire partie. Le désir de se marier n'a joué, d'après lui, qu'un rôle mineur. Mes travaux sur le diocèse de Dijon m'inclinent à penser qu'il sous-estime cette motivation³.

Grâce à son exceptionnelle culture historique, l'auteur replace les événements qu'il a vécus dans l'histoire bi-millénaire de l'Église. Le centralisme étouffant de notre temps ne lui fait pas oublier que le pape n'a disposé, durant le premier millénaire, que d'une *primauté de communion*. Il a trouvé chez de

3. Martine Sevegrand, *Vers une Église sans prêtres*, PUR, 2005 ; cf. la monographie du diocèse de Dijon, p. 137-275.

grands théologiens comme le dominicain Yves Congar des munitions pour alimenter sa foi en une Église qui ne se réduit pas à celle qu'il contemple et dont il souffre.

Cette culture historique lui permet de relativiser aussi les pratiques cultuelles, volontiers présentées comme immuables, telle la *messe de toujours*, qui n'est que la messe de saint Pie V instaurée au XVI^e siècle.

Le chapitre sur la *bataille de la liturgie* est passionnant avec la description de cette messe de Pie V. La page qu'il consacre à la *messe pontificale* présidée par Mgr Renard à la cathédrale de Versailles est un morceau d'anthologie. Mais l'auteur évite ce qui deviendrait vite une évocation folklorique facile.

Au contraire, il s'attache à décrire concrètement le conflit sociologique inévitable qui l'a opposé, devenu curé d'un petit village près de Salon de Provence, à ses paroissiens paysans. Conflit de mode de vie d'abord, entre un curé qui estime normal de s'accorder un jour et demi de congé par semaine hors de la paroisse et des paysans qui auraient voulu un curé toujours présent, attaché à la glèbe, en quelque sorte. Ce week end qu'il prenait du dimanche après midi au lundi soir lui permettait de rejoindre son voilier et de naviguer : une évasion nécessaire à son équilibre personnel. Conflit de culture entre un curé d'origine citadine, cultivé, et des paysans qui massacraient, dans leur ravissant village, tout ce qui rappelait le passé. Conflit enfin, lors de la mise en œuvre de la messe de Paul VI. Elle convenait certes aux militants d'Action catholique, mais elle heurtait les habitudes des fidèles de la paroisse qui estimèrent qu'on leur *changeait la religion*.

L'auteur rappelle avec raison ce qu'on a trop vite oublié : la campagne des *tradis* dans les années 1969-1971, les articles de Maurice Druon, de la *Pensée catholique* et d'*Aspects de la France*, sans oublier l'appel des cinq académiciens à Paul VI et la création des *Silencieux de l'Église* en 1971.

Michel Thoorens était très conscient des courants qui divisaient l'Église. Il en discerne quatre : pratiquants traditionnels, croyants non pratiquants, militants d'Action catholique et pratiquants républicains d'*ouverture*.

Finalement, l'essentiel, pour lui, repose sur la conception du prêtre et de son rôle. Il expose très clairement et simplement la

théologie traditionnelle sous jacente : celle du prêtre, homme du culte, coupé de la vie, telle que les Sulpiciens de l'Ecole française l'enseignaient depuis le XVII^e siècle. Or, dans les années d'après guerre, les prêtres-ouvriers avaient vécu un ministère missionnaire différent. L'auteur s'inscrit dans cette démarche, même s'il voulait témoigner de Jésus Christ, non au sein du monde ouvrier mais dans celui de la mer. Vatican II a-t-il tranché entre ces deux conceptions du rôle du prêtre ? Hélas non. Le décret *Presbyterorum ordinis*, après avoir affirmé la priorité à la pastorale missionnaire, revenait ensuite à la conception traditionnelle du prêtre, ministre du culte ! *Incohérence*, affirme Michel Thoorens, qui favorise, depuis, toutes les régressions. Ce n'est pas pour rien que sa troisième partie s'intitule *Le prêtre, homme du culte ou missionnaire* ?

L'auteur a écrit pour les jeunes, prêtres ou laïcs, qui, aujourd'hui, ignorent ce que fut la vie concrète de l'Eglise d'avant le Concile Vatican II, au point de ne pas pouvoir imaginer le retard pris par cette institution sur l'évolution des sociétés et des mentalités. Michel Thoorens a été sauvé non seulement par sa foi mais, surtout par sa passion de la mer. On lira avec délices les pages où il relève dans les Evangiles tout ce qui lie Jésus à la mer. L'auteur construisit lui-même son voilier, le *Gueux de la mer*, obtint la reconnaissance de ses pairs, les marins, puis celle des journalistes. L'Eglise fut la dernière à découvrir ses talents et elle lui confia, enfin, le ministère maritime qu'il désirait. Après combien d'années de galère ?

Mais l'Eglise-institution a perdu des milliers d'autres prêtres de la même génération. Le mot *gâchis* est le seul qui corresponde à ce phénomène dont la hiérarchie, se réfugiant dans une spiritualité sans consistance, a refusé d'en chercher les causes réelles. Le supérieur de Versailles ne citait-il pas Pie XII selon lequel ceux qui quittaient le séminaire n'avaient pas la vocation sacerdotale ? De même, il citait les *Documents des cardinaux et des archevêques* publiés en 1952, niant la déchristianisation de la France, puisque la plupart des Français avaient été baptisés.

En conclusion, l'auteur évoque avec inquiétude l'évolution de l'Eglise. Son souhait d'une Eglise rompant avec le modèle de la monarchie absolue n'est, à l'évidence, plus d'actualité. Pire, si l'on reprend les quatre tendances que Michel Thoorens a

discernées, on doit constater que celle des militants d'Action catholique s'effondre, tout comme celle des catholiques d'*ouverture*, et que le nombre des croyants non pratiquants est en recul. Aujourd'hui, après la parenthèse des années conciliaires, les *tradis* triomphent dans l'Église. Mais c'est une autre histoire.

Michel Thoorens a pu *tenir* et accomplir enfin un ministère missionnaire. Il ne nous livre pas seulement son itinéraire personnel, mais un éclairage précieux sur l'histoire de l'Église de France dans les années cinquante à quatrevingt.

Introduction

**29 juin 1963- 29 juin 2013,
50 ans de vie presbytérale**

Les jeunes prêtres actuels sont peu documentés sur la vie de l'Église antérieure à Vatican II (1962-1965). En conséquence, de temps en temps, certains d'entre eux me demandent de leur raconter la vie de la société et de l'Église à l'époque de leurs grands-parents. Je leur dis alors que la génération de ceux-ci, qui est également la mienne, eut une chance unique dans l'Histoire, celle de vivre en direct un changement de civilisation analogue à celui du passage du Moyen Âge à la Renaissance ou de l'Ancien Régime à 1789.

En effet, le monde dans lequel nous avons été éduqués disparut sous nos yeux, remplacé par une nouvelle civilisation qui était déjà perceptible lors de mon ordination presbytérale du 29 juin 1963, reçue au grand séminaire d'Aix en Provence des mains de monseigneur de Provençères. J'avais conscience de participer à un tournant de l'histoire de l'Église catholique.

Dès mon premier ministère en septembre 1963, j'ai porté sur moi un petit carnet et un crayon sur lequel je notais les moindres événements vécus dans mon ministère et l'actualité du jour. Il m'arrivait même d'arrêter ma voiture sur le bas côté de la route pour mettre par écrit une pensée fugace que je risquais ensuite d'oublier.

Huit ans après, en 1971, au moment de la crise sacerdotale, je m'étais trouvé devant une masse impressionnante de petits carnets, sur lesquels tout se mélangeait ; les faits locaux côtoyaient les premiers conflits à propos de l'application de Vatican II. Dans le calme du presbytère de la paroisse Saint Julien à Arles, j'avais essayé, sans succès, d'en tirer un document cohérent. Devant cette difficulté, j'avais alors pensé proposer ces notes prises sur le vif à un romancier, pour que ce *vécu à l'époque de Vatican II* ne soit pas perdu.

J'avais découvert la vie des prêtres-ouvriers dans le livre de Gilbert Cesbron, *Les saints vont en enfer*, paru en 1952. Puisqu'il savait si bien transformer l'actualité en romans, je lui avais proposé mes notes en lui demandant si l'actualité si chaude de la mise en place de Vatican II dans les paroisses du Midi était susceptible de l'intéresser pour composer un roman.

Il me répondit par une longue lettre dans laquelle il me disait qu'il était en phase terminale d'un cancer, il ne pouvait donc pas envisager d'écrire un nouveau roman. Par contre il me conseilla d'écrire moi-même mon témoignage sur ce que j'avais vécu, il pensait que ces notes prises à chaud, au fur et à mesure des événements, seraient d'une importance capitale pour les historiens qui chercheraient par la suite à mieux comprendre comment Vatican II avait été vécu dans les paroisses.

Lorsque je pris ma retraite à la Toussaint 2001 à Saint Leu la Forêt dans la maison de mes grands-parents, je m'étais trouvé devant une grosse valise remplie de ces petits carnets relatant mes 38 années de ministère presbytéral. Pendant 12 ans, je les ai épluchés pour composer le texte actuel. Or j'ai maintenant assez de recul pour trier l'essentiel de l'accessoire, puisque je sais comment les choses évoluèrent depuis la rédaction de mes notes.

Pour comprendre notre comportement 50 ans après les événements, il faut se souvenir que nous devons notre identité à nos parents.

Avant la guerre de 39-45, mon père illustrait les articles et les livres des explorateurs, des coloniaux et des marins qui parcouraient le monde. Il me racontait leurs exploits et quelques fois il me présentait à eux. Le commandant Charcot était un habitué de l'atelier, je l'ai rencontré à l'âge de 6 ans en 1935.

L'atelier paternel de dessin, peinture et photographie se trouvait au Quartier latin, à proximité du boulevard Saint Michel. J'ai fait mes études dès l'âge de 6 ans au lycée Montaigne, proche du jardin du Luxembourg, puis au lycée Henri IV, derrière le Panthéon.

Par contre, j'ai été marqué à vie entre mes 10 ans et mes 16 ans par le chaos quotidien de la guerre, avec son cortège d'alertes, de bombardements, d'arrestations et de privations.

Puis, au retour de mon service militaire, j'étais entré au contentieux maritime du Groupe Drouot, tout en poursuivant des études en droit maritime. J'avais organisé quelques *boums*, à la recherche de l'élue qui accepterait de me suivre au bout du monde, dans l'Agence d'une Compagnie d'assurances maritimes ou d'une Compagnie de navigation.

Or, j'étais en même temps le chef de troupe Scouts de France de Saint Leu, d'où ma participation au camp de Chamarande en juillet 1952.

En deux jours nous avions descendu la Rance à l'aviron dans des canot's de l'armée. Le soir nous nous étions réunis sous le cap Fréhel face à la mer, sous un ciel étoilé. Je m'étais trouvé dans mon univers familial de la mer, rêvant à la délicieuse élue que j'emmènerais au-delà de cette mer que je contemplais.

Mais le Bon Dieu me prit à mon propre piège ; en effet le père Le Bourgeois nous fit méditer sur le *riche notable* de saint Luc, généreux, prêt à répondre à l'appel du Christ, mais y renonçant à la suite de son attachement à ce qu'il possédait.

Si le père Le Bourgeois nous avait parlé du prêtre concerné dans sa paroisse par le catéchisme, les enfants de chœur et les dames pieuses, je n'aurais certainement pas prêté attention à ce qu'il nous disait.

Il nous parla, au contraire, du décalage dont avaient souffert, pendant 5 ans, les prêtres prisonniers de guerre et les déportés, entre leur culture ecclésiastique et celle de leurs camarades de captivité. Les prêtres-ouvriers avaient éprouvé la même difficulté pour entrer dans la culture ouvrière qui n'était pas la leur.

Dans l'optique du père Le Bourgeois, si quelques-uns d'entre nous pensaient un jour au sacerdoce, nous avions la chance d'appartenir à la même société sécularisée que nos contemporains loin de l'Église, ce qui n'était pas le cas des

prêtres de l'époque, passés par les petits séminaires ou par les collèges catholiques.

Après un an de réflexion et de prière avec l'abbé Pouchain, le vicaire de Saint Leu, je fis une retraite d'une semaine chez les jésuites de la villa Manrèse à Clamart et j'entrai au séminaire en octobre 1953, à l'âge de 24 ans.

En 1950, lors de mon *départ routier* à l'âge de 21 ans, j'étais au courant de l'alerte donnée en 1943 sur l'état de l'Église (27 ans avant la crise de 1970) par l'abbé Godin dans *France pays de mission ?* Une 2^e alerte venait d'être donnée en 1950 par le chanoine Boulard dans son livre *Essor ou déclin du clergé français*. Les livres du père Congar et d'autres théologiens allaient dans le même sens.

Il était évident, à l'époque, que sans des réformes urgentes, l'Église et le clergé risquaient de se désagréger. Or, au lieu de la réforme urgente que nous attendions, ce fut la condamnation des théologiens et des prêtres-ouvriers en 1954, au cours de ma première année de séminaire, que nous avons vécue comme une cassure dans l'Église, 8 ans avant l'ouverture de Vatican II.

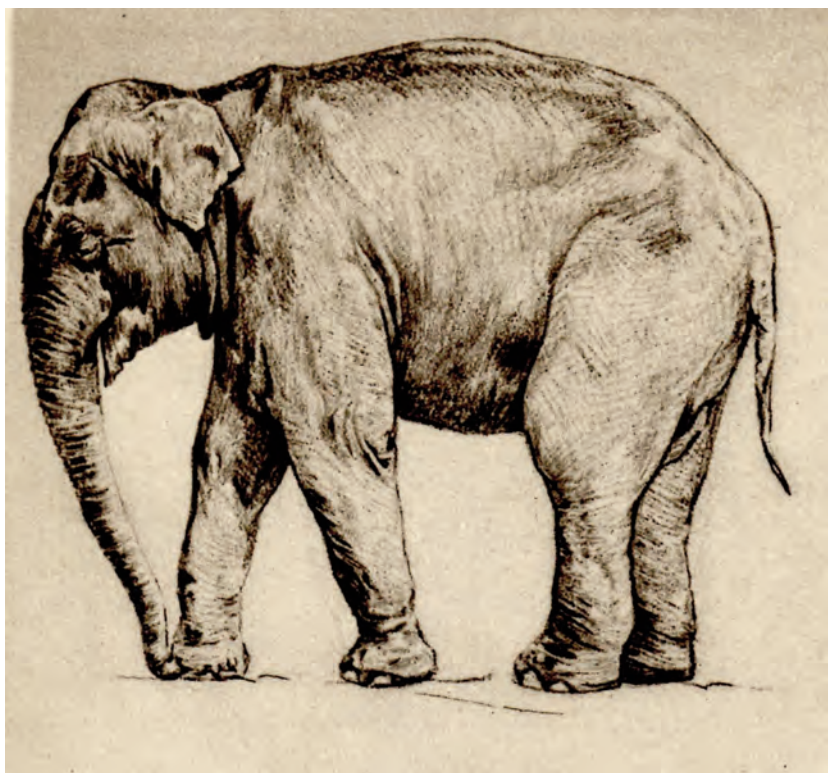
En fait, il y a deux lectures différentes de Vatican II. Les grandes réformes de l'Église, demandées une vingtaine d'années avant le Concile, notamment par le père Congar, aboutirent aux textes présentés par les *pères majoritaires*, considérés à l'époque comme en *rupture* avec l'Église antimoderne de Pie XII. Par contre les textes présentés par les *pères minoritaires* se trouvaient en *continuité* avec l'Église antimoderne de Pie XII.

C'est dans l'esprit des *pères majoritaires* que j'ai exercé mon ministère maritime pendant 20 ans en Méditerranée (1963-1982) puis en batellerie (1982-2001), en fonction du texte du décret *Presbyterorum ordinis* :

« Le service des prêtres commence par l'annonce de l'Évangile, ils vivent avec les hommes comme des frères, il requiert qu'ils vivent dans ce monde parmi les hommes ».

À la suite de mes passages à la télévision et des articles parus sur la pastorale de plaisance, j'avais de nombreux visiteurs à bord de mon voilier aux quatre voiles orange. Ils venaient bavarder à propos de questions maritimes et religieuses, alors qu'ils ne seraient pas entrés dans un presbytère.

Déjà à cette époque, j'avais orienté mon ministère presbytéral vers nos contemporains de la *périphérie*, comme le souhaite actuellement le pape François.



Dessin à la plume de mon père Charles Thoorens,
sélectionné et exposé au salon des artistes français, 1902.



Dessin à la plume de mon père Charles Thoorens, 29 ans, sélectionné et exposé au salon des artistes français, 1909.

PREMIÈRE PARTIE

L'Église catholique avant Vatican II

1

Rien ne m'avait préparé à être prêtre

Une autre culture religieuse qu'aujourd'hui

Entre les deux guerres mondiales, le nombre des prêtres dans l'Église catholique était important pour la simple raison qu'elle organisait son recrutement sacerdotal dans les paroisses et dans les collèges catholiques à partir du *Culte*, en faisant une sélection parmi les enfants de chœur.

Lorsqu'en ce début du XXI^e siècle certains s'interrogent sur le nombre réduit de prêtres, il ne faut pas oublier qu'avant Vatican II, la *grâce intérieure de l'appel au sacerdoce* n'était pas déterminante dans les vocations sacerdotales.

En effet, dans quelques familles catholiques pratiquantes, la vocation sacerdotale d'un de leurs fils était programmée dès sa naissance. Lorsque ces enfants atteignaient l'âge de 4/5 ans, leurs parents leur offraient des panoplies de curé, alors que les autres enfants recevaient des panoplies d'indiens ou de pompiers. Ils trouvaient là une aube à leur taille, une chasuble, une étole, le linge liturgique et un autel miniature tout équipé, avec un petit calice, des burettes, un crucifix, des bougeoirs, des petites hosties et un missel.

Ces autels-jouets avec leurs accessoires étaient vendus dans les magasins religieux du quartier Saint-Sulpice à Paris, dont on retrouve des publicités dans les catalogues de l'époque. Ils étaient destinés aux enfants des familles catholiques pratiquantes en vue de les orienter vers une vocation sacerdotale.

Dès le début de leur scolarité ces enfants ne fréquentaient que des écoles catholiques. Puis, vers l'âge de 11 ans, ces parents plaçaient certains de leurs garçons dans un petit séminaire, où ils étaient séparés de leur famille et de la société. En les éduquant en vase clos, ce qui était possible dans le contexte social de l'époque, l'Église possédait ainsi une réserve de prêtres formés selon les mêmes critères. Le prêtre était alors un *personnage sacré mis à part, coupé de la vie en vue d'exercer le Culte divin*, il conservait ensuite tout au long de sa vie les catégories mentales, intellectuelles et spirituelles acquises entre ses 11 ans et ses 18 ans dans les petits séminaires, ce qui faisait d'ailleurs d'excellents prêtres.

En plus de ces vocations sacerdotales précoces préparées par leurs parents dès leur plus jeune âge, chaque année les diocèses et les congrégations religieuses envoyaient des prêtres recruteurs dans les paroisses pour demander aux curés si certains enfants étaient susceptibles d'entrer au petit séminaire au début de la prochaine rentrée scolaire. Ceux-ci intervenaient auprès des familles de leurs enfants de chœur pour leur proposer d'envoyer quelques-uns au petit séminaire en classe de 6^e. Les parents donnaient en général leur accord puisque de tout temps l'entrée d'un fils dans les ordres relevait le prestige de la famille. L'enfant devenait alors *quelqu'un* dans sa paroisse, lorsqu'il y revenait en uniforme de séminariste pour les vacances.

Avant 1950, la France était un pays rural. Ces prêtres recruteurs faisaient miroiter aux familles peu instruites, souvent pauvres, qu'au séminaire leur fils ferait des études secondaires gratuites. Il pourrait ensuite entrer au grand séminaire et devenir un notable, comme *monsieur l'archiprêtre* ou *monsieur le Doyen*.

De toute façon, s'il n'avait pas envie de devenir prêtre, il aurait une promotion sociale. Il pourrait ainsi sortir du monde rural et accéder à des professions telles que médecin, notaire ou officier.

Une fois enfermés 24 heures sur 24 dans un petit séminaire, les professeurs persuadaient ces enfants qu'ils faisaient partie d'une élite choisie par Dieu. Et ils vivaient une apothéose à l'âge de 17/18 ans, lors de la remise solennelle de leur soutane,

le couronnement de leurs sept ans de vie au petit séminaire. Mais il leur était interdit de la quitter, même pendant les vacances, entre leur lever et leur coucher.

La soutane enfermait le prêtre dans un personnage sacré. Elle établissait une barrière entre le prêtre et ceux qui se trouvaient loin de l'Église. Le port d'un vêtement exprime l'intégration de l'individu à la vie sociale dont il fait partie, alors que le port d'un habit différent est le signe d'un refus de se mêler à la vie de la société.

La soutane était une bonne chose à l'intérieur d'une communauté religieuse, dont les membres en décryptaient le sens de façon identique. Mais, compte tenu du contexte de notre société laïque pluraliste, la vue d'une soutane dans la rue provoquait, dans les années 1950, un réflexe d'anticléricalisme. Peu importe le sens que l'intéressé donne à son vêtement, ce qui compte, c'est ce qu'il signifie pour la masse des gens qui l'entoure.

Dans les petits séminaires, on habitait ces jeunes à vivre, dès leur enfance, en futurs célibataires séparés de la société sécularisée. Tous leurs gestes, en récréation, au cours des repas et la nuit dans les dortoirs, étaient contrôlés, pour qu'à aucun moment de la journée, sauf aux toilettes, ils n'échappent à une surveillance ecclésiastique. Chaque semaine, le jeudi et le dimanche, ils faisaient une promenade en ville en rang, deux par deux, en uniforme de séminariste, ils ne rentraient dans leurs familles que pendant quinze jours aux vacances de Noël et de Pâques. Pendant les vacances ils allaient à la messe dominicale de leur paroisse en uniforme bleu marine aux galons dorés, y compris sur leur casquette. L'hiver, ils portaient une grande pèlerine de curé, en drap épais et, au cours des grandes vacances, ils étaient pris en charge dans des colonies de vacances par le clergé paroissial.

Par ailleurs, tout au long de l'année ces enfants et ces adolescents avaient un rythme très dense de prières : messe basse en latin tous les matins, le dimanche ils avaient en plus une deuxième messe chantée en grégorien, les vêpres et les complies en latin, ainsi qu'un salut du Saint Sacrement. Chaque jour on leur imposait les prières au lever et au coucher, un chapelet en commun, des prières avant et après les repas, ainsi que avant et après chaque cours. Les fêtes de semaine s'accompagnaient également de saluts du Saint Sacrement, de litanies

des Saints et de la sainte Vierge, et de chapelets. La confession était obligatoire chaque semaine et l'année était parsemée de récollections et de retraites.

Ces jeunes faisaient ensuite cinq ans de grand séminaire. Ils étaient ordonnés prêtres entre 22 et 25 ans. À part ceux qui avaient fait leur service militaire, ils ne connaissaient rien à la vie normale de notre société chrétienne dont ils avaient été séparés et protégés depuis leur enfance. Puis, après leur ordination, ils étaient placés sous la coupe de curés qui avaient reçu la même formation quelques années auparavant.

Ce n'est que lorsque le statut traditionnel du prêtre disparut, dans les années 1965-70 que des prêtres s'interrogèrent, à l'âge de 30/40 ans, sur leur identité. Ne leur avait-on pas forcé la main pour être ordonnés prêtres ? Ils furent alors un certain nombre à quitter la vie sacerdotale.

La vie du prêtre était essentiellement orientée vers *le Culte*, elle se situait en continuité avec son passé d'enfant de chœur. Un *rituel* décrivait les choses à faire et les gestes religieux à poser en fonction de la Tradition. Les prêtres étaient scrupuleux sur la position des mains et sur le nombre de signes de croix à exécuter pendant la messe conformément aux rubriques, sur l'exactitude des paroles en latin et ils n'auraient pas omis un verset en latin de leur bréviaire.

Le missel encore utilisé jusque dans les années 1967-1968 était celui de saint Pie V, promulgué le 14 juillet 1570 ; il avait repris celui de la Curie romaine paru en 1474. Ce missel avait été composé pour des prêtres qui célébraient leurs messes individuellement, en tant que dévotions privées, il n'avait pas été conçu dans un but pastoral, c'est la raison pour laquelle le missel de saint Pie V ignorait la présence d'une assemblée.

Dans cet état d'esprit, en 1954 au séminaire de vocations tardives de Montmagny, nos six professeurs devaient célébrer *leurs* messes à la même heure, chacun à son autel, pour assurer ensuite leurs cours. Des autels étaient disposés le long des murs de la chapelle, chaque professeur célébrait *sa* messe à trois mètres de nous, certains en un quart d'heure. Mais nous devions les ignorer, puisque nous suivions celle du supérieur à l'autel principal, là-bas au fond du sanctuaire.

Ensuite, au grand séminaire de Versailles, ce fut différent. La communauté, professeurs et élèves, se réunissait le matin à la chapelle pour une méditation silencieuse d'une demi heure, puis la messe était le signal de la dispersion des professeurs, ils allaient célébrer chacun *leur* messe dans des salles différentes, accompagnés par un seul enfant de chœur.

Puisque la messe était une dévotion privée entre le prêtre et Dieu, la concélébration était interdite. Lors des retraites sacerdotales, s'il y avait trente participants, il y avait chaque matin trente messes individuelles. Quinze tables utilisées comme des autels étaient disposées les unes à côté des autres dans une grande pièce. Quinze prêtres murmuraient leurs messes à leur rythme, à deux mètres les uns des autres, en essayant de ne pas gêner les autres prêtres à leur droite et à leur gauche. Chaque messe était servie par un confrère, puis les rôles s'inversaient, les quinze enfants de chœur devenaient à leur tour célébrants, assistés par les quinze célébrants précédents.

Avant Vatican II, la messe ne commençait, en paroisse, qu'à l'offertoire, lorsque le prêtre enlevait le voile du calice, *la messe des catéchumènes*, devenue *la liturgie de la Parole*, n'était pas obligatoire pour satisfaire à l'obligation dominicale.

La réforme grégorienne du XI^e siècle avait entériné dans l'Église la division de la société féodale en trois Ordres, les clercs, ceux qui prient, les nobles, ceux qui combattent, et le peuple, les 80% de la population qui travaille.

Or en faisant des clercs un Ordre à part dans la société, le sacré devint leur privilège, leurs mains consacrées leur épargnaient le travail manuel assimilé aux travaux des anciens esclaves, ce qui leur donnait une supériorité par rapport aux laïcs. Mais comme ce qui était sacré devait évoquer un mystère caché aux yeux des profanes, les prêtres tournèrent le dos aux laïcs, d'où la disposition intérieure des églises.

Là-bas, au fond du chœur, un espace sacré, le sanctuaire, était réservé aux clercs. L'autel, qui avait été pendant des siècles une table en souvenir de la Cène, fut transformé en un tombeau, accolé à un mur, entouré par un échafaudage d'étagères pour y placer des statues et des cierges et, au centre, le tabernacle. L'autel était placé à l'intérieur du sanctuaire sur une petite

plateforme surélevée, à laquelle le célébrant accédait par trois marches. Ce sanctuaire réservé au prêtre officiant et à ses acolytes était entouré d'une première barrière destinée à le couper du chœur, donc des fidèles.

Le chœur était un espace semi sacré, surélevé par quelques marches par rapport à la nef. Il était bordé de part et d'autre par des stalles en bois, surélevées, réservées aux prêtres et aux clercs non officiants. Sur leur soutane noire, ils revêtaient un surplis blanc, amidonné pour le rendre raide et garder ainsi la multitude des plis qui le caractérisaient. Le surplis des chanoines, le rochet, était une œuvre d'art en dentelles fines, se détachant sur le noir de leur soutane, ils portaient en hiver un camail blanc en peau de lapin. Lorsqu'ils se déplaçaient dans l'église ou lorsqu'ils étaient assis dans les stalles, les prêtres mettaient sur leur tête une barrette, un petit chapeau carré noir, surmonté d'un gros pompon ; les gradués en théologie portaient quatre cornes à leurs barrettes et les non-gradués seulement trois cornes. Un rituel indiquait à quel moment de la messe ils devaient enlever tous ensemble leurs barrettes et à quel moment ils devaient la remettre tous ensemble sur leur tête.

Le chœur était entouré par une deuxième barrière, doublée par le banc de communion recouvert par des coussins rouges, sur lequel les fidèles s'agenouillaient pour communier ; une nappe de communion était fixée sur cette barrière.

Quant à la nef, elle était l'espace profane réservé aux laïcs. Elle était dominée en son centre gauche par une chaire en bois sculpté, le prédicateur y accédait par 7 à 8 marches. Face à la chaire, le banc d'œuvre en bois, surélevé d'une marche, était destiné aux prêtres et aux clercs présents. Ils s'y rendaient pour mieux entendre le sermon, mais les notables laïcs de la paroisse, notamment les membres de la fabrique, pouvaient également s'y asseoir.

Cette organisation de l'espace des églises, en strates plus ou moins surélevées destinées aux prêtres, avait pour but de souligner le pouvoir de domination du clergé sur les laïcs.

Le dimanche, même dans une petite paroisse urbaine comme Saint-Leu-la-Forêt, il y avait en général quatre types de messes : la *messe basse de communion* vers 7 heures, la *messe des*